

AOUT SEPTEMBRE 2022

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

Qui dit fin de la saison estivale dit rentrée.

Nous pouvons être fiers d'habiter Clara-Villerach, commune où les énergies se fédèrent pour faire société.

Nouveaux habitants, vacanciers ou voyageurs nous disent que nos villages sont beaux, accueillants, que ce sont des villages où il fait bon vivre.

Quelques un.es d'entre nous se plaignent du bruit le soir jusqu'à tard. Mais après deux années de restrictions sanitaires, nous avons certainement oublié que l'été c'est le temps des vacances, des fêtes, des parties de boules, des discussions dans la rue, sur nos terrasses.

L'été 2022 devrait être le deuxième plus chaud jamais enregistré en France. Nous avons connu plusieurs périodes caniculaires. Face au constat que les périodes de sécheresse deviennent de plus en plus fréquentes et surviennent de plus en plus tôt dans l'année, les économies d'eau, la vigilance face aux risques d'incendies sont devenus impératifs. La prochaine réunion citoyenne portera sur l'entretien et la préservation de nos forêts.

Nous souhaitons aux écoliers, aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants, aux enseignants et à l'ensemble de la communauté éducative une très belle rentrée.



CONTACTEZ NOUS A :

Commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12 h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h.

Exceptionnellement fermeture du secrétariat en septembre, en cas d'urgence contactez le Maire Patrick Marcel

Rejoignez-nous sur notre facebook Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Fédération des Canaux du Conflent (FCC), gestion de la crise liée à la sécheresse hydrologique

Contexte hydrologique : Malgré les températures toujours au-dessus des normales de saison (+6°C localement) et la baisse continue des cours d'eau, les efforts réalisés par les irrigants et les quelques orages permettent à la situation hydrologique de ne pas se dégrader davantage et de maintenir le bassin versant au niveau d'alerte.

Fin août est marqué par un changement de météo avec une baisse de températures et des orages plus fréquents bien que localisés.

Les prévisions lointaines annoncent un fort épisode pluvieux fin octobre-début novembre.

Gestion des barrages : Le barrage de Vinça est toujours en tension et continue son déstockage en dessous de sa courbe basse de gestion. Le débit entrant dans le barrage est actuellement de 2.8m³/s. En dessous des 2m³/s, de nouvelles restrictions devront être prises par les acteurs de la vallée de la Têt amont et aval et les Bouillouses devront être sollicités. L'objectif est d'utiliser les Bouillouses le plus tard possible (mi-septembre)

Mise en place du partage de la ressource solidaire et concertée : Les canaux ont principalement opté pour la réduction de -25% leur prélèvement à la prise d'eau.

A ce jour, la situation est supportable pour l'ensemble des acteurs et permet de répondre aux besoins en eau de la saison.

L'effet dans les cours d'eau est immédiat, sur la Têt au Pont de Prades, le débit a augmenté de 710l/s soit un passage de 760l/s à 1.47m³/s.

Au-delà du seul respect de l'arrêté préfectoral, les irrigants de la FCC réalisent de nombreux efforts pour mettre en marche une organisation solidaire à l'échelle de son secteur mais qui bénéficie également à l'aval. Cette même dynamique est à l'œuvre à l'aval du barrage de Vinça au sein de l'Association des Canaux de l'Aval de Vinça (ACAV). Et permettent de gérer au mieux une ressource en eau commune et précieuse.

Nous rappelons que l'arrêté préfectoral du 16 août 2022 sur les mesures de restrictions des usages d'eau s'applique sur la commune de Clara Villerach (cf Panneau Pocket).

URBANISME

Autorisation de travaux : M. Cédric Deshayes au 2 rue du Llech à Villerach pour la création d'un carport adossé au garage.

Permis de construire modificatif : M. Yann Bilisky pour le même bâtiment mais avec des matériaux différents route de Villerach El Garollar

Erratum Urbanisme

Dans le précédent numéro des Echos une erreur s'est glissée bien malgré nous : en ce qui concerne l'**Opération Façades** mise en avant par la Commission Aménagement du territoire et urbanisme, M. Monséguir Olivier n'a pas pu profiter de cette aide comme nous l'avions écrit. Ceci parce que sur notre commune, le territoire de Villerach entre dans le périmètre retenu pour cette opération et à notre grand étonnement non celui de Clara. Nous avons adressé un courrier au président de la Communauté de Communes pour que Clara soit considérée dans la prochaine **Opération Façades** qui débutera en 2023.

Néanmoins, M. Monsegur a pu bénéficier de l'aide **PYLOT** (aide de la Communauté des Communes Conflent Canigó et du PNR des Pyrénées catalanes) pour la rénovation des meublés touristiques. Tous les documents sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes.

Le label de la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine permet à un propriétaire de bénéficier d'une déduction fiscale de 50%* et d'une aide financière s'élevant à 2%** du montant des travaux. Pour être éligibles, les travaux doivent concerner un bien ayant un intérêt patrimonial (ferme, grange, maison de village, manoir rural, four, fontaine, pigeonnier, puits, jardin, bâtiment industriel, etc.), situé dans une commune de moins de 20.000 habitants ou dans un Site Patrimonial Remarquable et visible depuis l'espace public. Les travaux doivent respecter les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Pour bénéficier du label, contactez la Délégation Régionale Occitanie-Méditerranée de la Fondation du Patrimoine au 09 63 57 44 06 ou par mail à occitaniemed@fondationpatrimoine.org

*la déduction fiscale peut atteindre 100% du montant des travaux si le propriétaire a obtenu au moins 20% de subventions, par exemple dans le cadre d'une « Opération Façade »

**l'aide financière peut atteindre 20% du montant des travaux si le propriétaire paie moins de 1.300€ d'impôt.





TRAVAUX

Travaux réalisés :

Réfection du plancher du logement communal à Villerach et des menuiseries du logement à Clara ; Réfection nouvelle voirie fin de la rue des Mimosas à Villerach ; Autonomisation des éclairages publics des deux bouledromes ; Poursuite de la rénovation du mobilier urbain en bois

Travaux à venir :

Aménagement des aires de jeux et installation de nouvelles structures de jeux ; Rambarde du cimetière à Clara ; Aménagement de l'espace convivialité sur le nouveau parking

MEDIATHEQUE ET DONNERIES

Nous étions en nombre le samedi 16 juillet 2022 pour l'aménagement de la médiathèque.

Des étagères récupérées au collège de Prades ont été installées et vont pouvoir commencer une deuxième vie, les anciens bureaux d'écoparc ont trouvé leur place dans l'espace jeunesse, l'ordinateur et l'imprimante seront bientôt en fonction, la Donnerie a été joliment intégrée et la fin de l'aménagement approche.

Un grand merci à Jean-Paul, Nathalie, Nicole, Martine, Paul et par avance Jean-Pierre.

Petit rappel du fonctionnement des donneries :

« Je peux donner les petits objets que je n'utilise plus qui sont en bon état et qui profiteront à d'autres. Je peux prendre les objets qui me plaisent afin de les ré-utiliser et de leur donner une seconde vie .Il n'y a pas d'obligation de donner et de prendre en même temps »

Afin de garder les espaces accueillants, la dépose de vêtements n'est plus acceptée et les objets volumineux devront être proposés via un tableau d'affichage.

Rencontre avec...

Christian Alabalat, menuiserie, serrurerie
Menuiserie Albalat, Clara



Voilà 22 ans qu'il habite Clara mais depuis toujours son métier c'est menuisier...

Christian a ça dans les doigts : le bois, l'alu, le PVC.

Il peut tout confectionner du plancher au lambris, des portes aux fenêtres, de la cuisine au dressing, des rambardeaux aux vérandas... demandez et il fait !

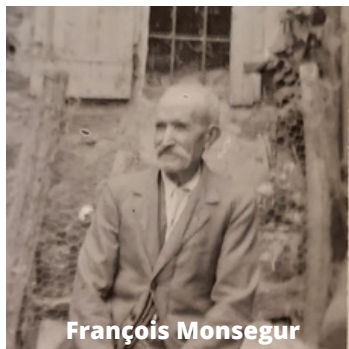
Ce qu'il aime également c'est restaurer le bois. Pourquoi acheter du neuf quand on peut rénover, réparer, redonner vie à des volets, une porte... ?

Dernier miracle qu'il peut accomplir, ça peut toujours être utile lorsqu'on a claqué la porte en laissant les clés à l'intérieur ou si on a perdu son trousseau : tel un magicien, il l'ouvre ! Ses talents en serrurerie sont régulièrement sollicités par les services de l'état.

On vous le dit, il est bon de l'avoir dans son carnet d'adresse : Christian Alabalat, 06 25 26 34 86, Menuiserie Albalat

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...) et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





François Monsegur



Espérance Monsegur



François et Espérance Monsegur

CHRONIQUE D'UN BICENTENAIRE RENTREE DES CLASSES

Témoignage de Suzanne Monsegur épouse Esquirol, 98 ans, petite-fille de Espérance Monségur, institutrice

« Je me souviens bien de ma grand-mère Espérance Bouche. Elle est née à Saint Cyprien en 1865. Elle était institutrice et faisait des remplacements dans les écoles du département jusqu'au jour où l'école de Villerach a été construite en 1912. Elle est donc arrivée dans ce village qu'elle ne connaissait pas pour enseigner à 28 élèves qui parlaient catalan pour la plupart. La majeure partie de sa journée consistait à leur enseigner le français.

Elle a d'abord occupé le logement de fonction au 1er étage de l'école puis elle a rencontré et a épousé François Monsegur. Ma grand-mère a alors vécu dans le village au 2 rue des Iris. Elle a enseigné à Villerach jusqu'en 1925, elle perdait la vue et a dû prendre sa retraite. »

Espérance est décédée en 1950 et est inhumée avec son époux au petit cimetière de Villerach.



Classe de Villerach en 1913 (date de l'inauguration de l'école) avec l'institutrice Espérance Monsegur (à droite vêtue de noir)

En haut au 1er rang :

- 1- Thérèse Capdet
- 2- Marie Bonnemaïson
- 3 et 4 ?
- 5- Paul Parent
- 6- Michel Delclos
- 7- Gabriel Codina
- 8- Marie Codina

Au 2ème rang :

- 1- Eugénie Capdet
- 2- Adrien Capdet
- 3- Marie Capdet
- 4- Rose Capdet
- 5- Sébastien Radondy
- 6- Elisabeth Delclos
- 7- François Delclos
- 8- Pierre Delclos

Au 3ème rang :

- 1- Adrien Capdet
- 2- Denise Salies
- 3- Antoinette Parent
- 4- Amélie Salies
- 5- Rose Parent
- 6- Espérance Monceu

En haut au 1er rang :

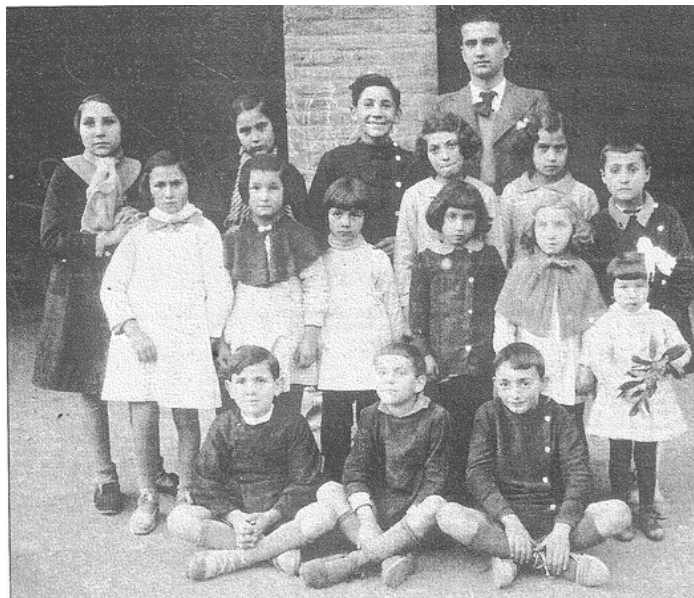
- 1- Pierrette Monceu
- 2- Aline Albert
- 3- Emmanuel Bailbé
- 4- M. Durand
- 5- André Capsié
- 6- Antoinette Coma
- 7- Raymond Capsié

2ème rang :

- 1- Marie (Mimi) Argence
- 2- Yvonne Capdet
- 3- Gisèle Llagonne
- 4- Amédine Coma
- 5- Lydie Delclos
- 6- Marguerite Fourcade

Assis :

- 1- Jean Llense
- 2- Marcel Solé
- 3- Louis Selve



Ecole de Clara en 1936 avec M. Durand



M. Durand, instituteur de CM1-CM2 à Clara



AIDES AUX ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

AIDE DE L'ETAT

L'allocation de rentrée sportive **Pass'Sport** est reconduite pour cette saison 2022-2023. C'est 50€ euros par enfant pour financer son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Qui est concerné ?

- né(e) entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 et tu bénéficies de l'ARS (6 à 17ans révolus)
- né(e) entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 et tu bénéficies de l'AEEH (6 à 19ans)
- né(e) entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 et tu bénéficies de l'AAH (16 à 30ans)
- les étudiants âgés jusqu'à 28ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022/2023

Les familles éligibles au Pass'Sport ont reçu durant cet été un mail, avec un code personnel, les informant qu'elles peuvent bénéficier du Pass'Sport. En se présentant avec ce code personnel dans le club sportif de leur choix, 50€ seront déduits de l'inscription pour la saison 2022/2023. Pour toutes informations connectez-vous sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

AIDE DU DEPARTEMENT

Le département a mis en place le PASS'Sport66 qui offre une aide à la pratique sportive pour les enfants boursiers, inscrits dans un collège public. Un chèque de réduction de 15€ peut être édité nominativement et adressé au domicile du demandeur. Pour bénéficier de cette aide inscrivez vous et connectez-vous sur www.ledepartement66.fr/dossier/passsport66/

AIDE DE LA COMMUNE

Afin de promouvoir le sport et la culture auprès des jeunes de la commune, afin de soutenir les associations et les clubs du Conflent, afin de réduire les inégalités face à l'accès aux activités périscolaires, la Commune propose une aide financière aux familles pour que leur enfant participe, adhère à un club (ou association) sportive ou culturelle, participe à des classes vertes, de neige... organisées par les établissements publics. Le montant de cette aide est défini en fonction du quotient familial du foyer :

Pour prétendre à cette aide, il faut :

- que le jeune soit domicilié sur la commune
- qu'il ait entre 0 et 16ans
- avoir un dossier complet (fiche de renseignements en pj dans ce bulletin, RIB du responsable de l'enfant, facture acquittée du club ou de l'association, attestation CAF pour les QF ≤ 900)
- que la famille s'engage à ne pas demander le remboursement au club ou à l'association si pour des questions sanitaires ou autres, les activités n'ont pas pu avoir lieu en totalité.
- que l'inscription se fasse auprès d'un club ou d'une association du Conflent.

QF	Aide de la commune
900 < QF	50€
500 < QF ≤ 900	100€
QF ≤ 500	150€

Les familles peuvent prétendre à une aide par enfant par année scolaire. Cette aide peut se répartir sur plusieurs activités.

Au niveau de la commune :

- Coût : Environ 5050€/an pour 55 enfants.
- Plutôt que de répondre aux demandes de subvention d'associations diverses et variées, les aides profitent directement aux familles de la commune et aux associations choisies par les habitants.



CLARA-VILLERACH EN FÊTE





C'ETAIT CHOUETTE !!





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le **20 septembre à 18h30 à la mairie.**

Réunion Citoyenne

Rendez-vous le **vendredi 30 septembre 18h30 à la salle des fêtes de Villerach.**

Conseil des jeunes et secourisme

Le 22 octobre de 14h30 à 17h à la salle des fêtes de Villerach. Le Conseil des jeunes organise avec Rollande Debut, cadre du service des urgences de la clinique de Prades, une initiation aux gestes de premiers secours ludique et instructive. Tous les enfants des deux villages, à partir du CP, sont invités à y participer.

Journées du Patrimoine

L'Eglise Saint Martin de Clara sera ouverte pour une visite guidée **dimanche 18 septembre de 9h à 12h.**

Randonnée commentée sur la boucle du bicentenaire : départs **dimanche 18 septembre à 14h à Clara et 14h30 à Villerach.**

Commémoration du 11 novembre 2022

Dans le cadre de l'organisation de la cérémonie, nous sollicitons la participation des habitants militaires, gendarmes, policiers, pompiers, sécurité civile...

Rapprochez-vous des élus.

Agenda Paroissial

Le 3 septembre à 17h une messe sera célébrée à l'église St Martin de Clara



Décès

Yvonne Pons née Capdet est décédée à Prades le 18 juillet 2022 à l'âge de 93 ans

Simone Hernandez née Pairo nous a quittés à Perpignan le 6 août 2022 à l'âge de 85 ans.

Roger Pipo est mort à La Penne sur Huveaune (13) le 4 février 2022 à l'âge de 94 ans.

Nous transmettons toutes nos condoléances à leurs familles.

Médiathèque à Villerach

La médiathèque ouvrira ses portes pour une nouvelle saison tous **les samedis de 10h30 à 12h30 et tous les mercredis de 16h15 à 18h15.**

Vous retrouverez bien sûr une sélection de la médiathèque de Thuir mais également un espace presse (journaux, magazines...) à découvrir autour d'une tasse de café.

Cours de Yoga

Carole relance les cours de Yoga chez Marco Rollot à Villerach tous les **vendredis soirs de 19h à 20h15.** La rentrée aura lieu le vendredi 9 septembre. La participation au trimestre est de 90€ ou 8€ la séance. Pour tous renseignements contactez Carole Martinez au 07 67 39 10 77

Vide grenier et marché de producteurs

Le Dimanche 9 Octobre de 7h00 à 18h00 à Villerach. Contacts pour réserver votre emplacement 0633965416 ou 0619222237

Halloween 2022

Passage des enfants chez les habitants pour récupérer les gourmandises **à 19h le 30 octobre à Clara et le 31 octobre à Villerach.**

